

DÉCLARATION DE LISBONNE

Ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive

Le 17 septembre 2007, dans le cadre de la présidence portugaise de l'Union européenne, le ministère de l'éducation portugais et l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers ont conjointement organisé le rassemblement européen « Les voix des jeunes: rencontrer la diversité dans l'éducation ».

Les jeunes participants à cet événement – tous élèves à besoins particuliers dans l'enseignement secondaire, professionnel ou supérieur venant de 29 pays¹ – se sont mis d'accord sur un ensemble de propositions, repris dans la « Déclaration de Lisbonne : ce que pensent les jeunes de l'éducation inclusive ». La Déclaration regroupe les conclusions exprimées par les jeunes lors de la séance d'audition à l'Assemblée nationale portugaise : elle présente leur opinion sur leurs besoins, leurs droits et les défis à surmonter ainsi que leurs recommandations pour aboutir à une éducation inclusive réussie.

Cette Déclaration s'inscrit dans la lignée des textes européens et internationaux dans le domaine de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers tels que: la Résolution concernant l'intégration des enfants et des jeunes affectés d'un handicap dans les systèmes d'enseignement ordinaires du 31 mai 1990 (Conseil des communautés européennes, 1990); la Déclaration de Salamanque et le Cadre d'Action pour l'éducation et les besoins spéciaux (UNESCO, 1994); la Charte de Luxembourg (Programme Helios, 1996); la Résolution du 5 mai 2003 concernant l'égalité des chances pour les élèves et étudiants handicapés dans le domaine de l'enseignement et de la formation (Conseil de l'Union européenne, 2003); la Convention relative aux droits des personnes handicapées (Nations Unies, 2006).

1. Les jeunes ont rappelé leurs DROITS :

- Nous avons le droit d'être respectés et de ne pas subir de discrimination. Nous ne voulons pas susciter la compassion ; nous voulons être respectés comme de futurs adultes amenés à vivre et à travailler dans un environnement ordinaire.
- Nous avons le droit d'avoir les mêmes chances que les autres en recevant le soutien nécessaire à nos besoins. Personne ne devrait voir ses besoins ignorés.
- Nous avons le droit de prendre nos propres décisions et de faire nos propres choix. Notre voix doit être entendue.
- Nous avons le droit de vivre de façon indépendante. Nous voulons également fonder une famille et avoir un logement adapté à nos besoins. Beaucoup d'entre nous souhaitent avoir la possibilité d'étudier à l'université. Nous voulons aussi travailler et ne pas être séparés de ceux qui ne sont pas handicapés.
- Tout le monde dans la société doit connaître, comprendre et respecter nos droits.

2. Les jeunes ont clairement exprimé leurs opinions sur les principales AMÉLIORATIONS qu'ils ont rencontrées dans leur éducation :

- D'une façon générale, nous sommes satisfaits du soutien que nous avons reçu dans notre éducation, mais davantage de progrès sont encore à faire.

¹ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse.



- L'accessibilité des bâtiments s'améliore. Les questions de mobilité et d'accessibilité à l'environnement bâti sont de plus en plus l'objet de discussions et débats.
- Le handicap devient plus visible dans la société.
- Les technologies informatiques progressent et des ouvrages de qualité sont disponibles en format digital.

3. Les jeunes ont souligné les DÉFIS à relever en rapport avec leurs BESOINS :

- Les besoins en termes d'accessibilité sont divers selon chacun. Il existe différentes barrières dans le monde de l'éducation et dans la société qui vont à l'encontre des personnes ayant des besoins particuliers. Par exemple :
 - Pendant les cours et les examens, certains ont besoin de plus de temps ;
 - Parfois, on a besoin d'assistants individuels dans les classes ;
 - Nous devons avoir accès à du matériel adapté au même moment que le reste de la classe.
- Notre liberté de choisir les matières que l'on souhaite étudier est parfois limitée par l'accessibilité des bâtiments ou du matériel (équipement, livres) ou une technologie déficiente.
- Nous avons besoin qu'on nous enseigne des sujets et qu'on nous donne des savoir-faire ayant un sens pour nous et pour notre vie future.
- Nous avons besoin de recevoir des conseils sur notre orientation tout au long de notre éducation concernant ce qu'il nous sera possible de faire à l'avenir en prenant en compte nos besoins individuels.
- Un manque de connaissance du handicap persiste. Les enseignants, les autres élèves ou des parents ont parfois une attitude négative envers nous. Les personnes non-handicapées devraient savoir qu'elles peuvent directement nous demander si nous avons besoin d'aide ou non.

4. Les jeunes ont exprimé leur opinion sur l'ÉDUCATION INCLUSIVE :

- Il est essentiel de donner à chacun la liberté de choisir où il/elle désire suivre son éducation.
- L'éducation inclusive est meilleure si elle se déroule dans de bonnes conditions, c'est-à-dire quand des enseignants formés, un soutien, et les ressources qui nous sont nécessaires sont disponibles. Nos professeurs doivent être motivés et bien informés ; ils doivent comprendre nos besoins. Le personnel enseignant doit avoir reçu une bonne formation, nous demander ce dont nous avons besoin et être bien coordonné tout au long du parcours scolaire.
- Nous trouvons que l'éducation inclusive présente de nombreux avantages : nous acquérons davantage de compétences sociales ; nous vivons des expériences plus riches ; nous apprenons comment nous en sortir dans le monde réel ; nous voulons avoir et nous mélanger avec des amis ayant et n'ayant pas de besoins particuliers.
- Une éducation inclusive avec un soutien spécialisé individuel est la meilleure préparation à l'enseignement supérieur. Les centres spécialisés pourraient nous aider et informer de façon appropriée les universités du soutien dont nous avons besoin.
- L'éducation inclusive est mutuellement bénéfique à tous.

Les jeunes ont énoncé en CONCLUSION :

C'est à nous de bâtir notre avenir. Nous devons lever les barrières qui existent à l'intérieur de nous-mêmes et des autres qui ne sont pas handicapés. En dépassant notre handicap, le monde nous acceptera mieux.



Lisbonne, septembre 2007

La production de ce document a été rendue possible grâce au soutien des pays membres de l'Agence européenne et de la DG Education, Formation et Culture de la Commission européenne.
http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_fr.html

